

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 64/8/SPCG habilitant le Chef du Territoire à intenter une action contre l'Entreprise Latini.

n° 64/8/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
23 janvier 1964

Numéro JO
n° 2 du 01/03/1964

Date du numéro
1 mars 1964

TEXTE INTÉGRAL

Le Chef du Territoire est habilité au nom du Territoire à intenter devant le Conseil du Contentieux Administratif une action contre l'entreprise Latini pour obtenir réparation du préjudice subi dans la construction de la villa ministérielle «E », située rue Pasteur.